

Rachida Dati

*Ancien Ministre,
Député Européen,
Maire du VII^e Arrondissement*

Paris, le

21 NOV. 2010

Ref : RD/NS

Monsieur le Préfet,

La déclinaison du projet de Réseau Express Vélo sur les quais hauts du 7^e arrondissement soulève de vives inquiétudes quant la gestion du trafic et à la sécurité des usagers sur cet axe très fréquenté.

La suppression d'une file de circulation sur près de 3,7 kilomètres de linéaire va créer des encombrements conséquents, et augmenter la pollution de l'air et les temps de parcours des véhicules d'intervention, et particulièrement celui des véhicules de secours.

L'aménagement envisagé devant la Tour Eiffel au croisement avec le pont d'Iéna, dans l'attente des résultats et des travaux de l'appel à projet « Site Tour Eiffel : découvrir, approcher, visiter », est de loin le plus problématique. Le permis d'aménager, qui vient de vous être adressé, prévoit la fermeture aux véhicules motorisés du tunnel qui, en passant sous le carrefour du quai Branly et du Pont d'Iéna, permet d'éviter à une partie du trafic de marquer l'arrêt, et donc de créer des encombrements inutiles.

Réserver ces deux voies de circulation aux seuls vélos est complètement disproportionné eu égard à leur présence à cet endroit. La fermeture du tunnel va engendrer un important report de la circulation sur le carrefour : la sécurité des piétons serait menacée par un flux continu de véhicules.

Cette situation serait d'autant plus problématique que l'espace public est déjà saturé à cet endroit par des prestataires de services touristiques qui ne sont pas toujours légaux.

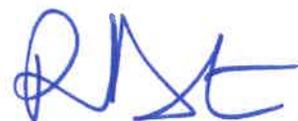
Il me semble indispensable de trouver une solution alternative à la fermeture de ce tunnel, à court comme à long terme.

Comptant sur votre compréhension et votre action, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Je compte sur vous !

Monsieur Michel DELPUECH
Préfet de Police

Rachida DATI



LE PREFET

Paris, le 28 FEV. 2019

Nos références : 18AO 0691

Madame la Ministre,

Par courrier en date du 21 novembre 2018, vous avez attiré mon attention sur les conséquences de l'aménagement prévu dans le cadre du REVe sur les quais hauts du 7^{ème} arrondissement.

Vous m'alertez sur le fait que la suppression d'une file de circulation sur ces quais risque de générer des encombrements augmentant les temps de parcours des véhicules de secours.

Soucieux d'assurer la fluidité des véhicules de sécurité et de secours, j'ai veillé, lors de l'instruction technique du dossier soumis à mon avis, à ce que le maintien de 2 files de circulation *a minima*, soit garanti dans le sens Est-Ouest.

S'agissant du projet de fermeture du tunnel du Pont d'Iéna afin de le réserver au seul passage des vélos, vous craignez des reports importants de circulation sur le carrefour situé en surface dégradant ainsi la sécurité des piétons.

Je partage vos préoccupations et ai demandé que soit maintenue au minimum une voie ouverte à la circulation générale sous le tunnel du Pont d'Iéna.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

et le meilleur



Michel DELPUECH

Madame Rachida DATI
Ancien Ministre
Députée Européen
Maire du 7^{er} arrondissement
116 rue de Grenelle - 75007 PARIS